

tenue sous la présidence de Madame TRIOLET, assisté(e)  
de Madame FOULON et Monsieur BUISSON, Conseillers  
En présence de Madame PORTES, Rapporteuse publique  
Madame SANTERRE, Greffière

**11 heures 40**

01)	DOSSIER N° 2500117	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
<b>Titre de l'affaire</b>	M. D. Mamadou demande l'annulation de la décision du 13/12/2024 prise par le Préfet des Hautes-Pyrénées portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français avec délai de départ volontaire et fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Monsieur D. Mamadou	Maître BEDOURET Elodie (Cour)
<b>Défendeur</b>	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
02)	DOSSIER N° 2402457	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
<b>Titre de l'affaire</b>	Mme Greta U. demande au tribunal d'annuler la décision prise par le préfet des Hautes-Pyrénées le 13 août 2024 lui refusant la délivrance d'un titre de séjour et l'obligation de quitter le territoire dans un délai de 30 jours et fixant le pays de renvoi.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame U. Greta	SP AVOCATS (Cour)
<b>Défendeur</b>	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	
03)	DOSSIER N° 2402540	RAPPORTEUR: Monsieur Bertrand BUISSON
<b>Titre de l'affaire</b>	Mme Leila G. demande au tribunal d'annuler l'arrêté 2024-08-26A pris le 26 août 2024 par le préfet des Hautes-Pyrénées portant rejet de la demande de titre de séjour, obligation de quitter le territoire dans un délai de trente jours, fixant le pays de renvoi et interdisant le retour sur le territoire français durant un an.	
	<b>Nom des parties</b>	<b>Représentants des parties</b>
<b>Demandeur</b>	Madame G. Leila	Maître DUMAZ ZAMORA Mikele (Cour)
<b>Défendeur</b>	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES	

11 heures 40

04)

DOSSIER N° 2403036

RAPPORTEURE: Madame ANNE TRIOLET

**Titre de l'affaire** M. K. Akin demande l'annulation de la décision du Préfet du Gers du 21/10/24 portant refus de séjour et obligation de quitter le territoire français.

**Nom des parties**

**Représentants des parties**

**Demandeur**

Monsieur K. Akin

Maître TOUBOUL Guillaume (Cour)

**Défendeur**

PRÉFECTURE DU GERS

Arrêté le 21/04/2026

Le président du tribunal